

**SOCOBATI
ZONE ARTISANALE DE ST BUGAN
22600 LOUDEAC
FRANCE**

Conformément au Règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction – RPC), ce certificat s'applique au(x) produit(s) de construction :

Eléments de structure linéaires en béton
Concrete linear structural elements

fabriqué(s) en béton armé et en béton précontraint, dont l'usage prévu est précisé dans la déclaration des performances établie par le fabricant et dont les propriétés relatives aux caractéristiques essentielles "résistance mécanique et stabilité" et "résistance au feu" sont déterminées selon la méthode 1,

mis sur le marché de l'espace économique européen par :

**SOCOBATI SASU
22400 LAMBALLE**

et fabriqué(s) dans l'usine :

**SOCOBATI
22600 LOUDEAC**

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe Z.A de la norme :

NF EN 13225:2013 et dans les Règles d'application **CE2+/R 02**

sous système 2+, sont appliquées et que

le contrôle de production en usine répond à l'ensemble des exigences prescrites ci-dessus.

Ce certificat annule et remplace le certificat délivré le 08 août 2018 et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, et au plus tard jusqu'au 06 août 2024.

Les règles d'application en vigueur ainsi que la liste des certificats délivrés par le CERIB sont tenues à jour sur son site Internet.

*Délivré à Epernon, le 06/08/21
Révision n° 1*



Cédric FRANCOU
Directeur de la direction
Qualité Sécurité Environnement

Établissement : **SOCOBATI**

à : **22600 LOUDEAC**

N° 161.002

OBSERVATIONS
